



Centre Communal
d'Action Sociale
Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 février à neuf heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de Mme Astrid CROENNE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, de la petite enfance et des relations avec les aînés, Vice-présidente du CCAS.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 6 février 2025

Nombre de membres afférents au Conseil d'Administration : 17
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 11 votants dont 9 présents et 2 pouvoirs.

PRÉSENTS : Mmes Christine BOICHET-PASSICOS, Béatrice CHAUVETET, Astrid CROENNE, Liliane DEBERNARDI, Fabienne JACCOUD, Marie STABLEAUX et Cécile VUILLARD
MM. Jean-Noël CASSÉ et Claude PERRUISSET.

PROCURATIONS :

Mme Jocelyne BIJASSON a donné pouvoir à Mme Marie STABLEAUX
Mme Edwige LABORIER a donné pouvoir à Mme Astrid CROENNE.

EXCUSÉS : Mmes Monique BONANSEA et Julie DESBIOLLES
MM. Christian DULAC et Daniel GIRODIN.

M. Claude PERRUISSET a été désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-02-02

Nature de l'acte : 4 – Fonction publique

4.1 – Personnels titulaires et stagiaires de la Fonction Publique Territoriale

Objet : **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS DU CCAS SUITE A LA DECISION DE FERMETURE DE LA CRECHE FAMILIALE**

Rapporteur : Mme Astrid CROENNE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, de la petite enfance et des relations avec les aînés, Vice-présidente du CCAS.

Suite à la décision de fermeture de la crèche familiale le 1er septembre 2025, le tableau des emplois sera modifié ainsi qu'il suit :

	Au 31 août 2025	Au 1er septembre 2025
N° de poste	CC.A3.01	-
Direction	CCAS	
Libellé du poste	Directrice de crèche	
Cotation du poste	A3	
Temps de travail	35/35	
Grades mini-maxi liés au poste	Puéricultrice - Puéricultrice hors classe Infirmier - Infirmier de classe supérieur Médecin - Médecin Hors classe Educateur de Jeunes Enfants Assistants socio-éducatifs	
Grades ouverts au tableau budgétaire des emplois	Puéricultrice - Puéricultrice hors classe Infirmier - Infirmier de classe supérieur Médecin - Médecin Hors classe Educateur de Jeunes Enfants Assistants socio-éducatifs	
	Au 31 août 2025	Au 1er septembre 2025
N° de postes	CC.C3.04-05-06-07-08-09-10-11-12-14-16-17-19-20-21-22-23-24-25-26-27	-
Direction	CCAS	
Libellé du poste	Assistante maternelle – Crèche familiale	
Cotation du poste	-	
Temps de travail	35/35	
Grades mini-maxi liés au poste	-	
Grades ouverts au tableau budgétaire des emplois	-	

	Au 31 août 2025	Au 1er septembre 2025
N° de poste	CC.A5.04	-
Direction	CCAS	
Libellé du poste	Educatrice de jeunes enfants - Crèche familiale	
Cotation du poste	A4	
Temps de travail	35/35	
Grades mini-maxi liés au poste	EJE 2CI - EJE CI excpt.	
Grades ouverts au tableau budgétaire des emplois	EJE 2CI - EJE CI excpt.	
N° de poste	CCA.C2.A3	-
Direction	CCAS	
Libellé du poste	Assistant de gestion administrative et d'accueil	
Cotation du poste	B4	
Temps de travail	35/35	
Grades mini-maxi liés au poste	Adjoint adm. - Rédacteur Ppal 1CI	
Grades ouverts au tableau budgétaire des emplois	Adjoint adm. - Rédacteur Ppal 1CI	

Les assistantes maternelles seront licenciées et toucheront des indemnités.

L'éducatrice de Jeunes Enfants sera affectée à la crèche Croq'lune.

L'assistante de gestion administrative et d'accueil prend le poste d'assistante administrative au secrétariat général de la Ville à partir du 17 mars 2025. Afin de finaliser la fermeture de la crèche familiale, il est proposé qu'elle soit mise à disposition du CCAS à compter de cette date sur un temps de travail de 10% du temps complet (point suivant).

Les membres du CST ont donné un avis favorable à la modification du tableau des emplois lors de la séance du 30 janvier 2025.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité, par 11 voix POUR (9 membres présents et 2 par pouvoir),

APPROUVE la modification du tableau des emplois ci-dessus.

Ainsi délibéré,

Pour extrait conforme,

**Le Secrétaire de séance,
Claude PERRUISSET**



**L'Adjointe au Maire chargée des
affaires sociales, du logement, de la
petite enfance et des relations avec les
aînés,**

Vice-présidente du CCAS

Astrid CROENNE



Signé par : ASTRID CROENNE
Date : 19/02/2025
Qualité : DOCUMENT VICE-PRÉSIDENTE CCAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

074-267410140-20250217-2025_02_SS_D02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2025
Publication : 20/02/2025

La Vice-présidente du CCAS
Astrid CROENNE

